



# **ANS**

## **Projet Sportif Fédéral (PSF)**

### **Annexe 3**

### **Projets Club**

## Rappels de la note de service

50% minimum des crédits dédiés aux clubs

20% minimum sur les crédits alloués à la féminisation pour les fédérations dont le taux de licenciées ne tend pas vers les 50%

15% minimum sur les crédits alloués au parasport pour les fédérations délégataires (para-aviron et para-aviron adapté)

15% maximum sur l'accèsion territoriale au sport de haut niveau

750€ minimum par action (500€ minimum par action pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives)

1500 € minimum par dossier (cumul de toutes les actions) (1000 € pour les territoires carencés, hors QPV et cités éducatives).

**Attention: les actions scolaires portant sur des cycles EPS sont inéligibles**

**Les achats de matériels sont limités à 500 € HT unitaire par action et ne doivent pas constituer le cœur de l'action**

# LES ACTIONS ÉLIGIBLES

## OBJECTIF OPERATIONNEL 1: DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

### Recrutement et fidélisation

- Recruter et fidéliser de jeunes pratiquants (J8 à J18)
- Développer le para-aviron et le para-aviron adapté
- Organiser des manifestations sportives afin de valoriser la progression de chaque pratiquant

### Déplacements (réservé aux associations ultra-marines)

### Formation

## OBJECTIF OPERATIONNEL 2: PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT

### Actions de Sport sur Ordonnance

## OBJECTIF OPERATIONNEL 3: DEVELOPPEMENT DE L'ETHIQUE

### Promotion de l'égalité sous toutes ses formes

- S'engager dans une démarche d'inclusion de tous les publics
- Féminiser l'encadrement, la direction des structures et l'arbitrage
- Lutter contre toute forme de violence
- Mettre en place des actions pour lutter contre le changement climatique

**3 fiches action par club maximum**

## **OBJECTIF OPERATIONNEL 1:**

**DEVELOPPEMENT DE LA  
PRATIQUE**

## **RECRUTEMENT ET FIDÉLISATION**

## Recrutement et fidélisation des jeunes pratiquants (J8 à J18)

### Contexte:

Le nombre de licenciés total de la FFA évolue peu. Cependant, le nombre de jeunes baisse d'année en année.

La priorité du projet fédéral 2025-28 est donc d'inverser cette tendance.

Les études de l'INJEP montrent que les motivations à pratiquer du sport évoluent.

Plaisir, détente, santé, apparence, rencontre avec les autres et contact avec la nature sont cités avant la performance et la compétition.

L'aviron a encore de quoi plaire aux jeunes, mais l'approche doit évoluer pour leur donner envie de s'engager dans une pratique régulière.

### Exemples d'actions financées:

- Stages d'été à thématique ludique et éducative
- Stage de reprise dernière semaine d'août à thématique ludique développement des habiletés motrices
- Passages de brevets formalisés (goûter/photo/article) avec présence des parents pour la remise du diplôme.
- Participation aux étapes de l'offre jeunes
- Actions péri et extra-scolaire, ou sous convention avec l'Education Nationale (Rame en 5<sup>ème</sup>, sections sportives, UNSS avec participation au championnat d'académie, école ouverte uniquement). **Les cycles dans le cadre de l'EPS ne sont pas financés.**

### A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-action, nombre de jeunes concernés par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités d'animation et fidélisation

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des jeunes filles.**

## Pour justifier cette action en N+1:

Conseil: Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nombre de brevets obtenus par les jeunes dans la saison.	- Nombre de brevets passés (J8 à J16) et photos de remise des diplômes
Nombre de classes R5, nb de sportifs en section sportive, nb élèves école ouverte	Copie d'écran de l'intranet + conventions
Descriptif des stages Nombre et profil des participants	Programme des stages et convocations
Description des actions réalisées versus le prévisionnel	Calendrier des actions réalisées
Description des actions réalisées versus le prévisionnel	Nombre de jeunes accueillis et nombre de jours d'activités école ouverte + photos des animations

# Développer le para-aviron



**COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.**

## Contexte:

Il est important de bien avoir conscience que handicap ne veut pas dire fauteuil. Tous les clubs peuvent accueillir des personnes en situation de handicap. Il ne faut pas hésiter à faire la promotion du para-aviron sur vos sites internet et communications liées au recrutement (portes ouvertes, forum des associations, etc).

Les pratiquants para peuvent participer à de nombreuses activités, de loisirs (randonnées) comme de compétition (régate locales et championnats).

## Exemples d'actions financées:

- Formation Coach Handi
- Journées ou stages de découverte, d'animation ou de perfectionnement dédiées au para-aviron
- Créneaux dédiés aux licenciés para s'ils ne sont pas inclus dans un créneau existant en mixité avec un autre public.
- Participation aux randonnées ou compétitions, si le sportif présente un besoin en accompagnement spécifique ou des revenus limités.
- Achat de petit matériel inférieur à 500 euros pièce TTC (siège ergo, kit fixation siège, poignée pour ramer en couple avec un bras, portant entraxe court, pelles courtes, rail supplémentaire dédié para pour ergomètre, etc)

## A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif détaillé des sous-actions, nombre de personnes concernées par chaque action
- Calendrier prévisionnel des activités para

NB : tous les clubs accueillant des sportifs para doivent être inscrits sur le [handiguide des sports](#). Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « **Club inclusif** » déployé par le CPSF.

Pour des besoins en **matériel supérieur à 12 000 euros**, renseignez vous auprès de l'Agence sur la **subvention Equipement/Accessibilité: [agence-es@agencedusport.fr](mailto:agence-es@agencedusport.fr)**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Descriptif de l'action de promotion (date, lieu, programme, noms des encadrants, nombre de participants, type de handicap), nb de prises de licence suite à cette action	Affiches et articles de promotion des activités de découverte (nombre de participants)
Nombre de licenciés, titres établissements	Copie d'écran intranet
Descriptif de l'action sportive (nom de la compétition, nb de participants, besoins particuliers)	Justificatifs des déplacements et besoins spécifiques
Descriptif des besoins en petit matériel	Facture du petit matériel
Nom des stagiaires en formation Coach Handi (validé ou en cours)	Copie d'écran de l'intranet

**COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.**

## Organiser des manifestations sportives pour tous les publics afin de favoriser la progression de chaque pratiquant

### Contexte:

L'accès au championnat de France étant relativement facile en aviron, les compétitions locales ont perdu de l'attrait, notamment pour les structures qui jouent le classement national des clubs.

Cependant, afin de fidéliser les pratiquants et valoriser leur progression, toute forme de défi sportif permettant de développer les qualités athlétiques utiles en aviron a un intérêt.

Par le biais de cette action, il est recherché toutes formes de compétitions sportives permettant d'animer la saison sportive sur le plan local.

### Exemples d'actions financées:

Cela concerne les rencontres sportives interclubs (aviron, multisport, cross des rameurs) comprenant un service de sécurité, un classement officiel et une publicité (communication valorisante pour les participants et les partenaires).

Elles doivent être référencées sur le calendrier fédéral

NB: Les compétitions délivrant des titres et/ou demandant un droit d'entrée ne sont pas éligibles

### A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- La date, le lieu et le nom de la compétition
- Le nombre de clubs et de participants attendu
- L'objectif de la compétition et la communication prévue

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.**

**COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA pour déclarer le public concerné par l'action.**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Date, lieu, nombre de participants et de clubs à l'événement	Affiches et articles de promotion des événements
	Facture du service de secours
Nombre de participants handi	Fichier des résultats
Descriptif des animations	Photos

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA** si l'action concerne essentiellement des femmes.

**COCHER »PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP » SUR LCA** pour déclarer le public concerné par l'action.

## Déplacements en championnat (réservé aux clubs ultra-marins)



### Contexte:

Cette action permet aux clubs ultra-marins de pouvoir prévoir des déplacements en métropole pour permettre aux sportifs locaux d'accéder aux différents championnats:

- Mer: Sprint de plage et enduro
- Indoor
- Rivière

Cela doit répondre à un projet sportif sérieux (entraînements réguliers, démarche de progression, envie de se confronter à d'autres rameurs pour évaluer son niveau et valider les progrès).

La commission régionale sera consultée pour avis sur l'implication dans le circuit compétitif local et la bonne représentation de la structure au plan des compétitions locales.

### Exemples d'actions financées:

- Déplacement en championnat de France des rameurs confirmés et fortement impliqués dans une démarche d'entraînement et de compétition au plan local.
- Nuités pré-compétition si besoin d'adaptation au décalage horaire.
- La priorité sera donnée aux publics jeunes et aux publics prioritaires.

### Justificatifs N+1:

- Classement des sportifs lors des championnats en question
- Justificatifs de déplacement
- Projet sportif validé par la ligue.

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Descriptif de l'action réalisée, catégorie d'âge des participants, nom du championnat, résultats obtenus	Copie des billets d'avion Facture des nuités pré-compétition
	Copie d'écran des résultats des championnats

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes.**

# FORMATION

## FORMATION

### Contexte:

Toute structure, qu'elle soit professionnalisée ou non, gagne à s'appuyer sur des bénévoles nombreux et compétents.

Le financement porte sur toute formation, à destination des bénévoles, visant à améliorer l'accueil et l'encadrement des publics :

- Encourager la formation fédérale des bénévoles
- Accompagner la formation professionnelle
- Former à la sécurité
- Former à l'éducation à l'environnement

**La ligue doit fournir son plan de formation territorial indiquant l'organisation de la formation avec l'implication de la ligue, des CD et des clubs (mise en œuvre, prise en charge financière).**

Ce plan doit entre autre présenter comment est assurée la coordination des niveaux éducateur et initiateur fédéral.

NB : si la ligue et le CD prennent déjà en charge l'action de formation en totalité, le club ne sera pas financé sur cette ligne.

### Exemples d'actions financées:

- Déplacements en formation (si non pris en charge par le CD ou la ligue)
- Frais de formation (si non pris en charge par le CD ou la ligue), livrets

### A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Besoins en formation par rapport au projet de la structure
- Nombre prévisionnel des candidats par formation
- Postes de dépenses sur lesquels vous sollicitez la subvention

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nom des formations	
Par formation, nom des candidats prévus avec l'information (abandon, en cours de validation, validé)	Copie d'écran des inscriptions et validations
Descriptif des coûts à charge du club	Justificatifs des déplacements, factures éventuelles

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA** si l'action concerne essentiellement des femmes.

## **Objectif opérationnel 2:**

# **PROMOTION DU SPORT SANTE**

## Contexte:

Aujourd'hui l'offre « sport santé » est multiple voire confuse. La Stratégie Nationale Sport Santé 2025-2030 tend à vouloir rendre cette offre plus lisible auprès des pratiquants et des professionnels de santé. Depuis le lancement du programme Aviron Santé, la FFAviron se positionne, dans le cadre réglementaire en vigueur, sur le dispositif du sport sur ordonnance qui permet aux personnes atteintes de pathologies de bénéficier d'une activité physique adaptée encadrée.

Cette action s'adresse aux clubs engagés ou voulant s'engager dans un projet Aviron Santé en lien avec les acteurs médicaux et territoriaux (professionnels de santé, associations de patients, Maisons Sport-Santé, collectivités, ARS).

## Exemples d'actions financées:

- Achat de petits matériels spécifiques inférieur à 500 € HT
- Créneaux spécifiques aviron santé
- Organisation ou déplacement sur des événements dédiés (épreuve aviron partagé, challenge Avirose, Octobre Rose...)
- Actions de promotion (prestation) auprès d'établissements de santé ou d'associations de patients

## A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Formation et labellisation fédérales Aviron santé
- Nom et formation de l'encadrement (si autre que Coach Aviron Santé)
- Partenariats locaux
- Nom de l'événement et nombre de personnes concernées
- Nombre de pratiquants et pathologies

**COCHER « PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Encadrement	Inscription à la formation Coach Aviron Santé ou Diplôme Coach Aviron Santé ou autres répondant aux prérogatives de l'encadrement du sport sur ordonnance (kiné, APA)
Labellisation	Attestation de labellisation Aviron Santé
Partenariats locaux	Convention ou autres documents justifiant de la relation entre le club et l'organisation partenaire
Nombre et profil des pratiquants	Copie écran intranet fédéral des licenciés référencés Aviron Santé dans le club
Événementiel	Flyer, affiche de l'événement organisé + inscription de la manifestation sur l'intranet fédéral Copie écran intranet fédéral de la liste des inscrits à un événement fédéral Aviron Santé

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## **OBJECTIF OPERATIONNEL 3**

**PROMOTION DE L'EGALITE  
SOUS TOUTES SES FORMES**

# LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE VIOLENCES

## Contexte:

Chaque structure est un acteur clé dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences. Les clubs mettent en œuvre des actions concrètes pour sensibiliser, former et accompagner leurs membres, en s'appuyant sur l'implication de bénévoles et d'encadrants formés et vigilants. L'objectif est de garantir un cadre de pratique sécurisé, respectueux et inclusif pour tous les publics.

## Exemples d'actions financées:

- Action d'information, de prévention, de sensibilisation contre toutes les formes de violences pour les licenciés et les acteurs autour du club (parents, bénévoles)
- Action d'information, de prévention, de sensibilisation contre le dopage et les conduites dopantes.

## A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Descriptif des actions mise en place
- Nombre de personnes bénéficiaires de ces actions de formation/sensibilisation
- Nom/ organisme de la formation ou nom du prestataire intervenant sur la formation/sensibilisation

**→ Les actions de formation interne, dispensées par des membres d'un club ne seront pas acceptées pour cette thématique. L'enjeu et la spécificité de ce sujet nécessitent de la compétence et de la connaissance que seuls des experts sur ce sujet peuvent apporter.**

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nombre de personnes bénéficiaires	Convention de formation, attestation, justificatif administratif divers
Nom des formations	Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.)
Descriptif des coûts à la charge de la structure	

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## **FEMINISER LA DIRECTION DES STRUCTURES, L'ENCADREMENT ET L'ARBITRAGE**

### **Contexte:**

Le développement de la place des femmes au sein des instances dirigeantes, de l'encadrement et de l'arbitrage constitue un enjeu majeur pour toutes les structures. Les clubs doivent œuvrer pour encourager l'engagement des femmes, diversifier les profils, améliorer les conditions d'accueil et d'exercice d'un poste à responsabilité afin de favoriser une représentation plus équilibrée dans l'ensemble des fonctions.

### **Exemples d'actions financées:**

- Action de développement visant à augmenter et/ou fidéliser le nombre de licenciées
- Actions favorisant l'accès, le maintien, l'accompagnement à des postes à responsabilité pour des femmes dans le champ de l'encadrement, la gouvernance ou l'arbitrage
- Favoriser l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes femmes dans la vie de la structure.

### **A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:**

- Descriptif des actions
- Nombre de personnes prévues
- Calendrier prévisionnel

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nombre de personnes bénéficiaires + noms	justificatif administratif divers + photos
Nom des formations	Justificatifs des coûts (déplacements, factures, achats etc.)
Descriptif des coûts à la charge de la structure	Factures

**COCHER «PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

# METTRE EN PLACE DES ACTIONS POUR S'ADAPTER ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Contexte:

Face aux enjeux environnementaux, chaque structure sportive est invitée à adapter ses pratiques et à s'engager dans la transition écologique. Les clubs ont un rôle à jouer pour réduire leur impact, sensibiliser leurs publics, intégrer des démarches plus durables dans leur fonctionnement quotidien et porter des actions en faveur de la réduction de l'impact carbone lors des manifestations sportives.

## Exemples d'actions financées:

- Action de nettoyage des berges (pendant ou en dehors du dispositif fédéral)
- Achat d'un kit Avi'nature
- Formation Avi'Nature (niveau minimum initiateur)
- Installation de récupérateurs d'eau dans le club ou autre dispositif permettant d'économiser de l'énergie
- Financement de location de matériel pour réduire l'impact pour l'organisation d'une régata (fontaine à eau, poubelles particulières, etc)

## A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:

- Nombre de kits achetés
- Nombre des candidats prévus en formation
- Estimation de l'achat de matériel ou prestation de service

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nombre des personnes formées + nom	Justificatifs des déplacements, frais de formation,, factures.
Descriptif des coûts à la charge du club	Facture achat matériel, kit, services, charges d'encadrement
	Photo des actions

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**

## **S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE D'INCLUSION DES PUBLICS ELOIGNES DES PRATIQUES SPORTIVES**

### **Contexte:**

Face au défi de l'accès au sport pour tous, chaque entité sportive est appelée à repenser son accueil et à s'impliquer concrètement dans l'inclusion des publics les plus éloignés de la pratique. Les clubs peuvent s'engager pour lever les barrières sociales et territoriales, en intégrant durablement la mixité des publics, l'accès au sport pour tous et pour tout projet.

### **Exemples d'actions financées:**

- Cycles / séances d'aviron (indoor ou outdoor) pour un public résidant en territoire carencé (centre social, école des sports, association socio-culturelle, etc.)
- Mise en place d'un cycle d'aviron pour encourager la pratique sportive régulière ou lutter contre la sédentarité
- Financement d'un projet innovant et inclusif.

### **A faire figurer dans le descriptif de l'action sur LCA:**

- Nombre de personnes touchées par le(s) dispositif(s)
- Etablissements/associations bénéficiaires du dispositif
- Etablissements/associations partenaires du dispositif
- Zone prioritaire à renseigner

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ ou EN SITUATION DE HANDICAP» SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes ou des personnes en situation de handicap.**

## Pour justifier cette action en N+1:

Préparez les justificatifs dès la réalisation de l'action

JUSTIFICATIF ACTION SUR CERFA	PIÈCES JUSTIFICATIVES A DEPOSER SUR LE COMPTE ASSO (LCA) OU A ENVOYER PAR MAIL A <a href="mailto:agencedusport@ffaviron.fr">agencedusport@ffaviron.fr</a>
Nombre de personnes concernées	Nombre de titres initiation ou licence D
Programmes des activités (cycles, stages, etc)	Supports de communication, photos des actions
Descriptif des coûts à charge du club	Convention avec l'établissement/association (ou autre document administratif)
Devis	Justificatifs des déplacements, salaires des encadrants pour cette actions, factures.

**COCHER »PUBLIC MAJORITAIREMENT FEMININ » SUR LCA si l'action concerne essentiellement des femmes**



**Contacts:**  
Votre CTR ou TSR

Et  
[agencedusport@ffaviron.fr](mailto:agencedusport@ffaviron.fr)